



GRP/2013/DSG.3

5 juillet 2013

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous signaler que les comptes rendus analytiques de la 128^{ème} Assemblée de l'UIP, tenue à Quito (Equateur), du 22 au 27 mars, sont prêts. Ils sont disponibles sur le site Web de l'UIP à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/conf-f/128agnd.htm>.

L'un des principaux résultats de l'Assemblée de Quito a été la décision prise par le Conseil directeur d'approuver une série de propositions visant à modifier le format des Assemblées de l'UIP, à améliorer le fonctionnement des Commissions permanentes et de leurs bureaux, et à mettre la Commission UIP des Affaires des Nations Unies sur un pied d'égalité avec les Commissions permanentes. Le Secrétariat de l'UIP a été chargé de rédiger les amendements correspondants aux Statuts et règlements de l'UIP.

Je vous joins copie de ce document, que vous trouverez également sur le site Web de l'UIP à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/conf-f/129agnd.htm>. Comme indiqué dans ce document, les amendements seront examinés et, espérons-le, adoptés à la 129^{ème} Assemblée de l'UIP, qui se tiendra à Genève du 7 au 9 octobre. Les décisions prises à Quito pourraient ainsi devenir effectives dès 2014.

Je tiens également à aborder la question des rapports annuels des Parlements membres de l'UIP. L'expérience a montré que le taux de réponse était loin d'être satisfaisant. Pour redresser cette situation, les Commissions permanentes de l'UIP ont exprimé le désir d'agir en amont en surveillant les suites données aux résolutions et aux autres décisions de l'UIP.

Une réunion conjointe des Bureaux des Commissions permanentes se tiendra à l'occasion de la prochaine Assemblée à Genève pour examiner cette question, entre autres. En vue de cette réunion, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir un bref questionnaire sur la participation des Membres aux activités de l'UIP et au suivi des résolutions. Nous vous saurions gré de retourner vos réponses au Secrétariat de l'UIP le 15 août 2013 au plus tard.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général